

DÉCRET DE PROMULGATION
D'UN DOCUMENT CATÉCHÉTIQUE POUR LES 7-11 ANS

Moi, Monseigneur Emmanuel Delmas, évêque d'Angers, en vertu du canon 775, § 1, je promulgue pour les enfants de 7-11 ans le document catéchétique suivant :

- « **Dieu dans nos vies** » - Editeur : Mediaclap édition
 - . 3 cahiers de l'enfant,
 - . 3 livres du catéchiste.

Lequel est pourvu de mon *imprimatur* en date du 27 avril 2022.

Ce document est utilisé dans les paroisses, les établissements d'enseignement catholiques, les aumôneries et tout autre institution d'éducation.

Il est publié dans le bulletin du diocèse d'Angers, l'*Église d'Anjou*.

Ce décret prend effet au 27 novembre 2022.

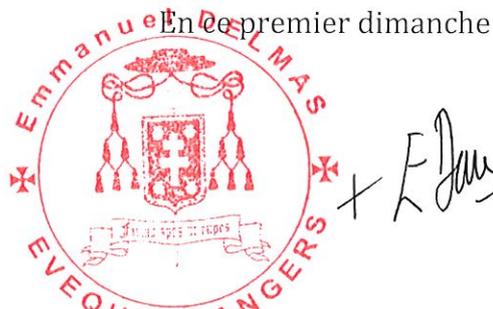
L'Office diocésain de catéchèse du Service Foi est chargé de l'application de ce décret.

Angers, le 27 novembre 2022

En ce premier dimanche de l'Avent



Abbé Emmanuel Bouchaud
Chancelier



+ Monseigneur Emmanuel Delmas
Évêque d'Angers